

INFORMATION AUX ENTRAÎNEURS ET DIRIGEANTS

Objet : compétitions GAM-GAF

Bonjour à tous,

Nous entrons dans la phase qualificative pour les finales nationales et je sais que cette période est importante pour tous.

Les directeurs des compétitions interdépartementales ont pu remarquer des comportements à risque.

Je vous demande de respecter l'intégrité physique de vos gymnastes et de ne pas les mettre en danger sur des éléments mal maîtrisés.

Je vous informe que les directeurs de compétition, en accord avec les responsables du jury, ont le droit d'interdire l'exécution d'éléments si celle-ci s'avère dangereuse.

Voici l'extrait du règlement technique p.63 :

« Afin de garantir la protection de l'intégrité physique et psychologique des pratiquants et en accord avec la charte d'éthique et de déontologie et les valeurs et chartes de la Fédération Française de Gymnastique, le directeur de la compétition et le responsable du jury peuvent interdire à un/une gymnaste de présenter un élément ou un mouvement non maîtrisé et évalué comme étant dangereux. Par ailleurs, le directeur de la compétition et le responsable du jury peuvent exclure du plateau de compétition un entraîneur qui, par son comportement, mettrait en péril l'intégrité physique et/ou psychologique des pratiquants. »

Merci à tous de veiller à respecter les gymnastes et les entraîneurs.

Au plaisir de vous retrouver sur les plateaux de compétition.

Anne-Marie BASSET
Directrice Technique Régionale